

15/02/2012

Question de la commission :

Comme la question des stationnements semblent préoccuper particulièrement les citoyens du secteur, la commission a jugé utile de prendre connaissance de la [carte des stationnements sur rue réservés aux résidents \(SRRR\)](#). Néanmoins, la commission aimerait également savoir à quel moment ces secteurs ont été déterminés et plus particulièrement les secteurs 113 et 114 qui sont les plus près du projet Le Nordelec.

Réponse de l'arrondissement :

Les zones SRRR, dans les secteurs 113 et 114 (voir documents 6.6.1 et 6.6.2), ont été implantés en décembre 2005, sur Island, entre Centre et Richardson, sur Richardson, entre Shearer et Island, et sur Augustin-Cantin, entre Charlevoix et D'Argenson; et en février 2006, sur Montmorency, entre Centre et Richardson.

Nous sommes présentement à l'étude de demandes sur Charlevoix, entre Châteauguay et Grand Trunk et sur Châteauguay, entre Charlevoix et D'Argenson.

De plus, nous avons des demandes, que nous n'avons pas commencé à traiter pour les tronçons suivants :

- St-Charles, entre Thomas-Keefer et D'Argenson
- Centre, entre D'Argenson et Charlevoix
- Centre, entre Charlevoix et Roper
- Centre, entre De Condé et Montmorency
- Grand Trunk, entre Charlevoix et Roper
- Grand Trunk, entre Shearer et De la Sucrerie
- Augustin-Cantin. entre Island et Shearer